

Plea To QLL Fails Indians On Warpath

By RAY SHANK

Jean Brisebois, acting coach of the Quebec Lacrosse League Caughnawaga Indians, who were suspended for the balance of the season by league president Jean-Paul Massicotte Monday night, isn't satisfied with Massicotte's decision — and doesn't plan to "give up the ship."

The team was apparently suspended for not paying league fees. Team president Dave Lafleur was banned from the game for life at the same meeting, for participating in an attack on referee Leo Théoret in a game at Lachine 1½ weeks ago in which Indians Coach Frank Curotte also got a life suspension.

"I think we were victims of a kangaroo court," Brisebois told The Gazette. "First of all we were the only ones not invited at the meeting. The other four clubs were told of the meeting and were represented there. We weren't even told the meeting was coming up — how could we defend ourselves?" went on Brisebois.

Offered Note

"Regarding this money business," said Brisebois, "I gave the league treasurer \$600 at a league meeting a month ago and also a promissory note for \$1,000.

"Had we been invited to the meeting Monday night, we would have paid what we owed the league," Brisebois said.

"We have an \$11,000 budget to meet with this team and we were counting on our last three home games to put us in a good financial position," informed Brisebois. "But we were thrown out without even a chance to defend ourselves."

Three of the Indians' last four scheduled games were to be home games at Verdun Auditorium.

Brisebois said that he tried to appeal the decision with President Massicotte but got nowhere.

"But we'll get a lawyer if we have to," went on Brisebois. "We're certainly not going to throw away three years of hard work without a fight."

fo
de
tu
to
in
L
a
fi
w
at
c
N
v
E
W
o
p
D
L
on the new
8 from on the 130-v
hole playing with Der

THE GAZETTE, WEDNESDAY, AUGUST 3, 1966

Suspended Indians Hope To Be Reinstated Soon

By RAY SHANK

Some smoke has yet to clear in the Quebec Lacrosse League.

Caughnawaga Indians, who were suspended for the balance of the season by league president Jean-Paul Massicotte this week, feel they'll be back in the league before the end of the season.

Massicotte says they won't

Caughnawaga acting-coach Jean Brisebois and other team officials have been conferring with a lawyer since their suspension, regarding the legality of their ejection. Brisebois says if the team is not re-accepted in the league, the league can

be served with a court injunction.

Massicotte, himself an attorney, isn't losing any sleep over the threat.

The Indians, although it looks doubtful they'll be accepted back, are not taking Massicotte's decision sitting down.

"We've put everything in our lawyer's hands," Brisebois told The Gazette last night. "We've explained our case to the lawyer, we've given him a \$1,000 certified cheque to present to the league as our unpaid balance for league expenses. As far as I'm concerned, we've fulfilled all our obligations."

Brisebois says his lawyer told him he had an air tight case.

Brisebois has also contacted the other four teams in the league and according to him, "they're all willing to accept us back in, except Valleyfield." Brisebois feels the reason Valleyfield isn't in favor is because the Nationals would probably miss a playoff berth if the Indians were re-accepted.

Shennanigans started a couple of weeks ago when Frank Curotte, then coach of the Indians, attacked game official Leo Théoret after a game against Ville St. Pierre Saints in Lachine.

Caughnawaga team president Dave Lafleur, in an attempt to break up the brawl between Curotte and Théoret, also got involved and is also alleged to have swung at the referee.

The day following the brawl, Massicotte handed Curotte a life suspension. The same week, Massicotte doled out another life suspension to Sorel player Harry Woolley for fighting in a game at Valleyfield.

Massicotte waited until last Monday to rule on Lafleur's case in the Lachine brawl. It was at this meeting that he suspended Lafleur for life and also suspended the team for the remainder of the season.

One reason for suspending the team was that it had refused to pay a league fee of \$1,000.

The Indians rebelled, stating they had been railroaded by not being invited to the meeting at which they were suspended and were not given a chance to defend themselves.

Now the case rests in a lawyer's hand. Will the Indians come back in the league? Only time will tell.

Lafleur, Brisebois et Massicotte donnent leur version des incidents du 24 juillet

Il fallait s'attendre à ce que les Indiens de Caughnawaga n'acceptent pas comme une lettre à la poste les décisions prises par le président Jean-Paul Massicotte. Aussi, hier, nous ont-ils fait parvenir une déclaration demandant aux autorités de la ligue de lever la suspension qui pèse présentement sur l'équipe.

Voici donc cette déclaration intégrale, signée de la main du président Dave Lafleur, et du vice-président John Brisebois, des Indiens :

1 — Suspension de Dave

En premier lieu, à titre de gérant des Indiens, j'admets que notre instructeur, Frank Curotte, a posé un geste répréhensible en s'attaquant à l'arbitre, le 24 juillet.

Nous sommes donc d'accord avec la ligue pour que la ligue lui impose une suspension. Nous n'avons jamais toléré de rudesse inutile qui va à l'encontre de l'autorité de l'arbitre.

Dans le cas de Dave Lafleur, les circonstances n'entraînent pas une suspension à vie. Comme toute personne responsable le dira, Dave est sauté sur le terrain pour arrêter Curotte qui tentait de s'attaquer à l'arbitre. Une fois l'arbitre libéré, Dave s'est dirigé avec lui en

courant vers la sortie. Un placier tenait la porte ouverte, et Dave accompagnait toujours l'arbitre, empêchant Curotte de le frapper. Une fois à l'intérieur, Dave et l'arbitre ont trébuché contre un morceau de bois, et dans la confusion, Théoret a alors tenté de frapper Dave.

C'est alors que Curotte a rejoint l'arbitre pour le frapper à nouveau. Lafleur peut témoigner de sa chute par les marques qu'il porte encore (il nous a fait voir sa blessure profonde, au coude droit). Les policiers ont alors mis fin à la mêlée. Cette version n'a jamais été offerte par Dave pour la bonne raison qu'on ne lui a jamais donné l'occasion de le faire. Pour ceci, il a écopé d'une suspension à vie.

2 — Suspension de l'équipe

Dans la suspension de l'équipe, les directeurs de l'équipe doivent souligner que la ligue erre à cause de ces points :

Lors de la dernière assemblée de la ligue, René Couture, le trésorier de la ligue, avait demandé \$600, ce qui lui a été remis, plus un billet à demande de \$1,000 à titre de garantie. La ligue s'en est dite satisfaite.

Deux semaines plus tard, Couture m'a demandé, durant une joute, une autre somme de

\$1,000 pour des dépenses supplémentaires de la ligue.

Je lui ai promis de lui payer cette somme lors de la prochaine assemblée, et non par la poste, tel que demandé, je l'aurais donc payée hier soir lors de l'assemblée à laquelle nous n'avons pas été invités. Lors de cette assemblée, nous n'avons donc pas eu la chance de nous défendre. Et voici les raisons invoquées pour notre suspension :

a) Quelqu'un a dit à la ligue que nous préparions une attaque contre les arbitres lors de la joute d'hier soir, 2 août. Les dirigeants craignaient qu'une telle attaque ne nuise à la ligue puisque c'était la soirée où nous avions invité les journalistes.

b) Quelqu'un a dit à la ligue que nous avions refusé de payer la somme de \$1,000 parce que nous craignons que Dave écopé d'une amende ou d'une suspension.

c) La ligue n'aimait pas le fait que nos partisans lançaient des papiers sur le terrain. La situation se passe partout ailleurs. Nos partisans sont continuellement sous la surveillance de quatre policiers. Ce fait ne peut donc pas nous être imputé. Signé : John Brisebois et Dave Lafleur.

Version de

Me
x al-

THE  ILOT

49 FRANKLIN STREET, BOSTON 10, MASSACHUSETTS

Office of the Editor

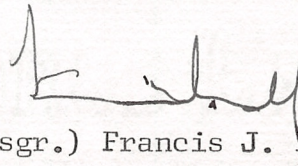
August 19, 1966

Rev. Henri Bechard, S. J.
Mission Saint-Francois-Xavier
Box 70, Caughnawaga P. Q., Canada

Dear Father Bechard:

By all means make whatever use you wish of the material we published by His Eminence in the pages of The Pilot. We would like to see a copy of the magazine when it appears, if this is convenient.

Sincerely,



(Rt. Rev. Msgr.) Francis J. Gally

Semaine Religieuse de Québec

Case postale ~~217~~ ~~217~~ 217

Québec, Qué.

Québec, 11 juin 1965

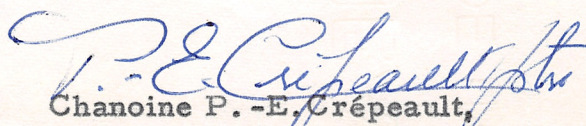
R.P. Henri Béchard, S. J.,
Centre Kateri,
1673, Parc-Lafontaine,
Montréal 34.

Révérénd Père,

Je vous autorise volontiers à publier dans votre revue "Kateri" l'article du R.P. Ovila Melançon, c. s. c. Vous pouvez même toujours faire paraître tout texte provenant de la "Semaine Religieuse" pourvu que vous donniez toujours la référence à la "Semaine Religieuse de Québec"

Merci pour votre mise au point au sujet de la traduction française du décret sur la liturgie.

Recevez l'expression de mes sentiments entièrement dévoués.



Chanoine P. -E. Crépeault,
Directeur de la "Semaine Religieuse de Québec"-
C. P. 217, Québec 3.

OUR SUNDAY VISITOR

INCORPORATED



Publishers and Printers of Catholic Periodicals

March 23, 1965

Rev. Henri Bechard, S.J.
Missio Sancti Francisci Xaverii, A.D.
1667 Fundata
Caughnawaga, P.Q., Canada

Dear Father Bechard:

I am sorry to have been so long in answering your letter of February 25, 1965. The photograph you requested was furnished to us via N.C. Photo Service. There is a lot of fine detail in this picture and it would be best to get one directly from the negative through N.C.

I am enclosing a copy of the front and back of the picture.

The address of the N.C. is: National Catholic News Service -
1312 Massachusetts Ave. N.W. - Washington, D.C. 20005.

Yours truly,

John A. Zierten
Chief Photographer

JAZ:jks

Enc.

Un vrai long métrage d'une heure et demie, avec un vrai gros budget (\$185,000.00) financé par l'Office National du Film. Un vrai long métrage tourné dans un décor tout d'écorces de bouleaux et de perches immenses, créé par Claude Sabourin. C'est tellement vrai, qu'on croirait qu'une bande de Hurons vient de désertier le camp, abandonnant leurs cabanes, leurs fourrures et leurs canoes pour laisser la place à l'équipe de tournage que dirige Fernand Dansereau.

Alec Pelletier, qui a écrit le scénario, est là depuis le début qui encourage les comédiens et les techniciens fatigués par des journées harassantes qui durent de dix à douze heures, qu'il fasse jour ou qu'il fasse nuit, qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid. Mais personne ne se plaint. Tout le monde est trop enthousiasmé. Un long métrage ! C'est trop rare au Canada pour qu'on puisse penser à protester. Car enfin, c'est une partie de notre histoire qu'on essaie de mettre en film et cela donne deux fois plus de courage à toute l'équipe.

Que de patience ! Que de bonne humeur ! Car si le caméraman Georges Dufaux n'est pas satisfait de ses

cadres, il faut recommencer jusqu'à six fois la même scène et si quelque chose ne va pas au son, l'ingénieur du son Marcel Carrière fait reprendre aussi souvent la même phrase, le même cri de douleur. Les comédiens n'ont plus de voix, ils sont gelés dans leurs petites tenues de peau, dessinées par François Barbeau. Ils tousse et s'enveloppent pour quelques minutes dans des couvertures pendant que le régisseur Marcel Malackiet qui doit voir au bon fonctionnement de l'entreprise, approche la petite fournaise portative, le "cochon".

Des uns et des autres

Un accessoiriste apporte du café dans des verres, de

carton et tous s'assoient autour du "cochon", ou autour du feu de bois qui a servi au martyr du Père Brébeuf.

Jean-Guy Sabourin qui incarne le "Narrateur", un jeune missionnaire à travers les yeux duquel se déroule l'action du film et qui n'arrive pas à aimer la vie qu'il doit mener en Nouvelle-France, parle avec enthousiasme de la prochaine pièce qu'il doit montrer aux "Apprentis-Sorciers" dont il est le directeur. Albert Millaire, Jean-Louis Millette, Jacques Godin et François Guiller sont allongés un peu plus loin et essaient de récupérer un peu du sommeil qui leur manque. Ginette Letondal, "la belle Indienne", rit avec Janine Sutto, une vieille huronne.

Fernand Dansereau en compagnie d'Alec Pelletier discutent de la prochaine séquence. Ils ont étudié à fond "Les Relations des Jésuites", sorte de journal de bord des Jésuites de la Nouvelle-France du XVIIIème siècle, et ont situé l'action du scénario en l'an 1638, année de sécheresse où la Huronie connut une épidémie de peste qui décima un grand nombre de ses habitants. Ils voudraient autant que possible, que le film fasse très authentique, que les Indiens soient montrés à leur juste valeur, au même titre que les Jésuites,

avec ce que les deux camps pouvaient avoir de bon et d'irritant à la fois.

Alain Cuny, qui joue le rôle du père Jean de Brébeuf, s'enthousiasme pour le cinéma canadien : "un moyen extraordinaire de vous faire connaître et de vous faire comprendre à l'étranger". Il est émerveillé par les qualités cinématographiques de "Le chat dans le sac" de Gilles Groulx et quant au souffle qui anime "Pour la suite du monde" de Michel Brault et Pierre Perreault, il le qualifie tout simplement d'homérique.

Réchauffés par le feu de bois et par les propos d'Alain Cuny, toute l'équipe reprend le travail.

C'est dans cet esprit que s'est fait le tournage du dernier, à Mascouche, petit village situé à quelques milles de Terrebonne.

Actuellement, Fernand Dansereau et son assistant travaillant au montage du film tandis que Maurice Blackburn, en compose la musique. Le film devrait être terminé pour le mois de mars mais il ne sera pas montré au Canada avant un certain temps, car il doit concourir dans un des grands festivals de films mondiaux. Or, pour concourir, un film ne doit pas avoir été projeté auparavant. Il sera d'abord

montré à la télévision d'Etat qui contribue pour un peu plus d'un quart au financement du film.

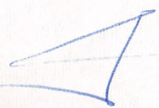
Il faut espérer que le "Festin des morts" soit un succès car si le Québec possède déjà quelques longs métrages dus à l'entreprise privée, l'Office National du Film, organisme gouvernemental à très gros capitaux, ne semble pas encore tout à fait convaincu de la nécessité pour le Canada d'une industrie du long métrage. "Le festin des morts", c'est un peu un test dont dépendra la politique future de l'Office National du Film.

Puck Kasma

**POUR APPRENDRE
LA RÉPARATION
DES MONTRES**
demandez notre dépliant gratuit.
JOUR . SOIR . CORRESPONDANCE
Institut d'Horlogerie
du Canada Ltée
4379 St-Hubert-Montréal-523-7625

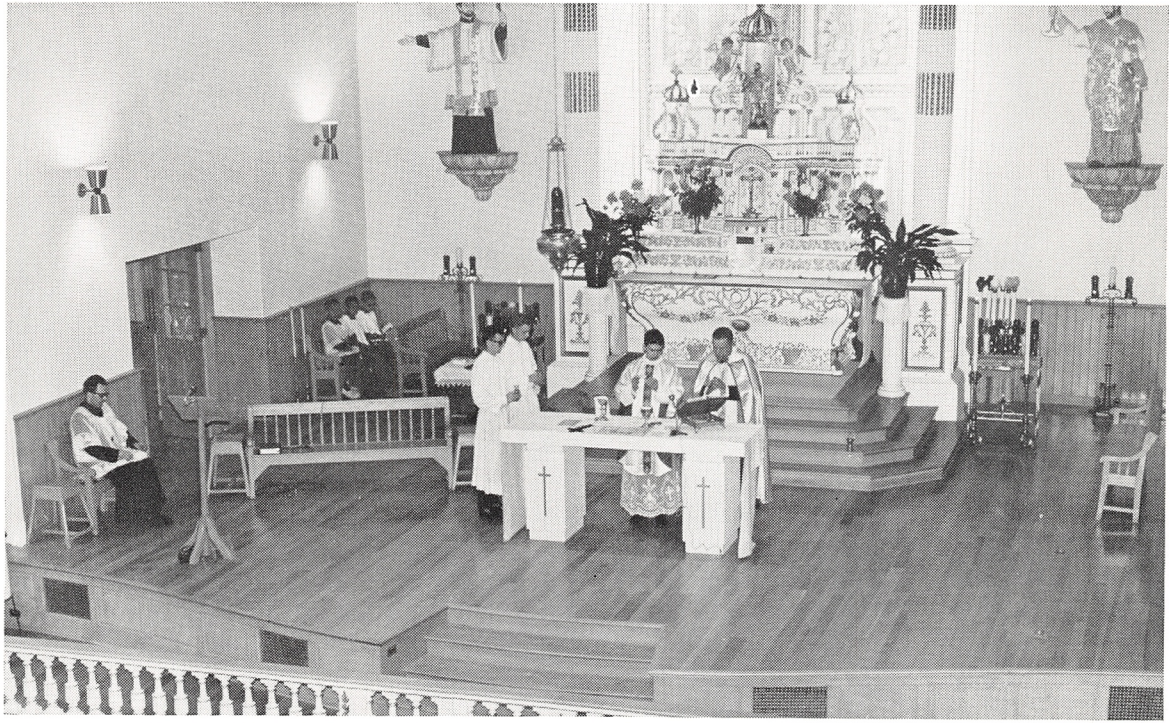
Etes-vous gêné par
UN DENTIER
qui bouge et blesse ?
Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de PASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). PASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Journal des Veilles, (mars) 1965.

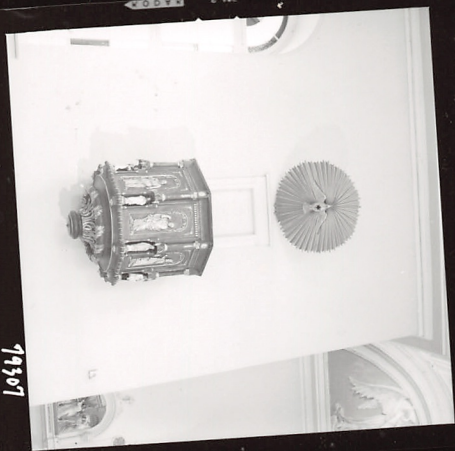


4 1/8"





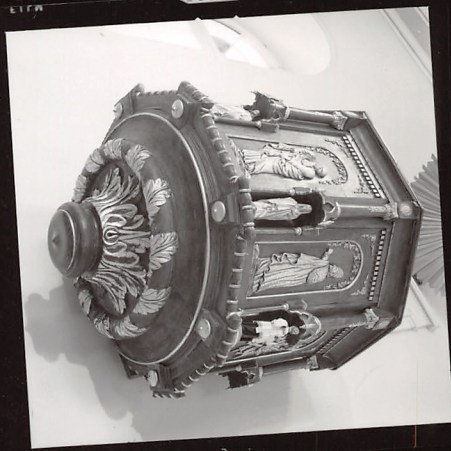




19307



19308



B

3



7E



8



19312

9



G.10



19314

H

12















